



Sablons · sur ·
Huisne



© Sophie Papillon

La Gazette

L'édito de Madame le Maire



Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que vous avez passé un bel été et que la rentrée s'est bien déroulée pour vous tous.

A Sablons, la rentrée a été très animée :

- le dimanche 11 septembre : **forum des associations**. Merci à celles et ceux qui ont répondu favorablement. Ce fût une belle journée de partage. L'année prochaine, nous espérons pouvoir reconduire cet évènement ! A vos calendriers...

- le samedi 17 septembre, c'est avec grand plaisir que nous avons inauguré et « baptisé » notre **école de musique**. **Michel LOISTRON**, chef de musique pendant de longues années, a accepté, avec une grande émotion, de voir son nom donné à ce lieu culturel dans lequel de nombreux musiciens se sont succédés et aiment se retrouver. L'après-midi était organisé un **ball-trap à Coulonges-les Sablons** au profit du Téléthon. Cette journée s'est terminée par un **bal guinguette** qui a permis à de nombreux habitants de se rencontrer dans une ambiance festive et conviviale. Une très belle journée comme nous les aimons !

- le samedi 24 septembre : magnifique **concert** de musique classique en l'église de Condé sur Huisne par **Khrystyna Sarksyan et Michael Seigle**. Ce concert était offert par les deux musiciens pour remercier la commune et tous les bénévoles qui ont accueilli la famille de Khrystyna et la famille Savchenko sur la commune. Les dons recueillis lors de cette soirée seront reversés au CCAS de la commune. Un grand Merci !

Au mois de septembre, j'ai été très heureuse également de remettre les prix à nos grands gagnants des **balcons et jardins fleuris**. Bravo à tous les participants et merci à la commission fleurissement pour cette belle initiative !

Et encore beaucoup de choses à venir pour cette fin d'année : pièce de théâtre, réouverture de la Salle Condé Confluence, Téléthon, Marché de Noël... N'hésitez pas à nous retrouver et à suivre nos activités sur les réseaux sociaux et notamment sur **Panneau Pocket**.

Du côté des travaux : les élus travaillent notamment sur la réfection et la sécurisation des entrées et coeurs de bourgs de Condé sur Huisne et Coulonges les Sablons. Les projets sont en cours. Il faudra être patients mais soyez assurés que l'équipe municipale y travaille de façon sérieuse et assidue.

L'édito de Madame le Maire

Nous continuons également nos rencontres avec les habitants. Plusieurs **réunions de quartier** ont eu lieu et différents points ont été évoqués : sécurisation, vitesse, problèmes de rodéos, insécurité, etc... la gendarmerie a été contactée et doit nous rencontrer afin de pouvoir échanger et trouver des solutions.

Les élus pourront dorénavant **relever certaines infractions** (sécurité, dépôts sauvages...) et les **verbaliser**.

De votre côté, n'hésitez pas à nous informer des problèmes que vous rencontrez ou si vous avez connaissances d'incivilités auprès de chez vous ou sur la commune. **Nous sommes à votre écoute** et nous essayerons de faire le maximum pour améliorer la situation.

Lors de ces réunions, nous avons également entendu que les administrés n'étaient pas informés des événements sur la commune : **je vous avoue être très étonnée !** Je vous rappelle qu'au niveau communication nous mettons tout en œuvre : affiches chez les commerçants, flyers distribués dans les boîtes aux lettres, Gazette, L'Essentiel de Sablons, Facebook, site internet et maintenant Panneau Pocket... **je crois que nous ne pouvons pas mieux communiquer.**

Nous continuerons à organiser au fil de l'année ces rencontres car elles sont toujours très enrichissantes. Merci à ceux qui peuvent y participer. Votre avis compte et est nécessaire pour « mieux vivre » à Sablons.

Je vous rappelle également que vous êtes les bienvenus en mairie et que nous sommes à votre écoute pour toutes suggestions ou idées que vous souhaitez nous faire partager lors des permanences de vos élus.

Enfin, nous sommes tous conscients des **problèmes d'électricité et d'énergie** actuels et à venir. La commune a décidé, afin de limiter les coûts, de réduire l'éclairage public et de diminuer la durée des illuminations de Noël.

Notre « gazette » est bien remplie, je vous laisse donc la parcourir et serai très heureuse de vous retrouver lors des prochaines manifestations.

Bonne lecture et à bientôt.

Christelle RADENAC
Maire de SABLONS SUR HUISNE



Suite à la démission de Sylvie Lion et Denis Bobin, nous accueillons deux nouvelles conseillères municipales Christine Babarit et Marie-Claire Rousseau. Bienvenue à elles !

Travaux

Salle Condé Confluence – Fin des Travaux



A l'heure où nous bouclons cette Gazette les travaux de la salle sont quasiment terminés. Nous reviendrons dans la prochaine Gazette sur la soirée de réouverture du vendredi 28 octobre. Nous remercions les artisans locaux qui, en complément des entreprises du marché public, ont été présents et réactifs pour les derniers ajustements.

Station d'épuration – Inauguration



La station d'épuration à roseaux a été inaugurée le samedi 7 mai en présence des élus, des habitants, des entreprises intervenantes.

Une présentation du fonctionnement de la station a été réalisée par Julien Fournel (société ERSE), Franck Boutet (maître d'œuvre SA2E) et Anthony Fontan (technicien Sattema au Conseil Départemental de l'Orne). La centaine de personnes présente a apprécié ces explications.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un verre de l'amitié. Condé Music a ajouté une touche musicale à cette inauguration réussie !

La station en quelques chiffres

La station d'épuration rosélière peut durer plus de 50 ans. Elle est prévue pour 850 raccordements. Pour le moment 627 habitations sont raccordées. Le coût total du projet est de 954 601.55 € subventionné à hauteur de 60 % par l'agence de l'eau Loire Bretagne et le Conseil départemental de l'Orne. La Commune a financé les 40 % restants par l'emprunt via un prêt vert à la banque postale pour lequel la Commune a reçu un trophée lors du congrès des Maires de l'Orne (voir photo ci-dessus).

Nouveauté

Vous allez voir tout au long de la Gazette notre petite mascotte « Fario » issue du logo de la Commune qui par son humeur, il vous accompagnera tout au long de votre lecture. Nous vous laissons la découvrir !



A vos agendas !

04/11/2022 Pièce de Théâtre « Ciel ma Belle-Mère » – Commune – Salle Condé Confluence - Sablons s/ Huisne.

11/11/2022 Cérémonie de l'armistice 14/18 – à déterminer –Sablons s/ Huisne.

20/11/2022 Saint Cécile Condé Music – Salle Condé Confluence – Condé s/ Huisne.

25/11/2022 Soirée Beaujolais sur réservation – FLASH- Salle Paul Pelleray- Condé s/ Huisne. (Horaire à déterminer)

27/11/2022 Concert Echollines pour le Téléthon – Eglise Notre Dame – Condé s/ Huisne.

02, 03 et 04/12/2022 Téléthon (voir programme page suivante)
Soirée Choucroute par l'AFC - 20h – Salle Condé Confluence – Condé s/ Huisne.

04/12/2022 Marché de Noël – Salle Condé Confluence – Condé s/ Huisne.

13/12/2022 Arbre de Noël de l'Ecole – Salle Condé Confluence – Condé s/ Huisne.

14/01/2023 Vœux du Maire – Salle Condé Confluence – Condé s/ Huisne.

Début 2023 Loto des Anciens Combattants de Sablons sur Huisne date à confirmer– salle Paul Pelleray - Condé s/ Huisne.

Début 2023 Soirée jeux Ludothèque – salle des Fêtes – Coulonges les Sablons.

03/03/2023 Pièce de théâtre « Bla Bla Drive » - Commune – Salle Condé Confluence – Condé s/ Huisne.

05/03/2023 Repas des Aînés – Commune – Salle Condé Confluence – Condé s/ Huisne.

24, 25 et 26/03/2023 Salon autour du Fil - FLASH – Salle Paul Pelleray – Condé s/ Huisne.

02/04/2023 Brocante – comité des Fêtes de Condeau – Condeau

Permanence des Adjointes au Maire

Les Maires-Adjointes peuvent vous recevoir soit sur rendez-vous, soit directement à leur permanence :

- Claude SENECHAL :
le vendredi matin sur rendez-vous.
- Nathalie BERTU :
le mercredi sur rendez-vous.
- Joël MARCHAND :
le mardi 16h00 à 17h30 en mairie de Condé sur Huisne.
- Sandrine SIMON :
le mercredi sur rendez-vous.
- Jean-Yves MESNIL :
le jeudi sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public Mairies de Sablons sur Huisne

Condé sur Huisne

Mardi 10h00-12h00 / 16h00-18h00
Mercredi 10h00-12h00
Jeudi 10h00-12h00 / 14h00-16h00
Vendredi 10h00-12h00 / 14h00-16h00
Samedi 10h00-12h00

Coulonges les Sablons

Vendredi 10h00 – 12h00

Condeau

Lundi 10h00 – 12h00

Programme du Téléthon 2022- Susceptible d'être modifié

Dimanche 27 novembre

16h

Eglise de Condé-sur-Huisne
(chauffée)
Echollines

Entrée libre – don au chapeau

Renseignements en mairie ou au

06.13.99.16.94

Vendredi 2 décembre

16h15
à 18h

Enceinte de l'Ecole

**Vente de gâteaux, objets
Telethon et récolte dons**

Grille de l'école jusque 16h45 puis sortie
de la garderie



Place Général de Gaulle

Condé-sur-Huisne

9h30 à
17h

Stand Téléthon

Infos, vente d'objets Téléthon,
billets Tombola

Vente de crêpes des bénévoles

Passez vos commandes à
l'avance à la mairie au 02.33.73.34.01

Animations Pompiers

Défis vélo appartement et courses à pied

Un don = un défi réalisé par un pompier

Pompiers de Bretoncelles

Pot de l'amitié

À partir
de 17h

Photo drone : « écriture humaine »

Télépilote Delafaye

Salle Condé-Confluence

20h

Soirée Choucroute

Par l'AFC, paiement à l'inscription,
réservation au 06.95.30.81.82

Places limitées, Tirage tombolas

Samedi 3 Décembre

Perchés du Art Tae

Démonstrations Taekwondo / Bodytae
puis initiations en salle Paul Pelleray

Don au chapeau

Moto et Quad

Balade dans le Perche. 4€/casque.

Inscription sur place à partir de 13h.

Martial : 06.12.83.50.56 / Francis :

06.84.43.28.89 / Gilles : 06.16.54.44.68

Randonnée pédestre

Inscription sur place à partir
de 13h45. 5€ minimum.

Renseignements : 02.33.73.33.68 ou

02.37.54.58.01

Départs animés par
Condé Music

Etang de la Ballastière

9h30
à 12h

Badminton

5€/pers.

Réservation au xx

Tennis

"Doubles surprises", 5€/pers.

Réservation au 06.47.00.36.39

14h30
à 17h

Dimanche 4 décembre

10h30

Place Général de Gaulle

Condé-sur-Huisne

Courir pour le Téléthon

Parcours 6 kms – 5€ adultes / 3€ - 12 ans

Inscriptions à partir de 9h30

Echauffement à 10h

Renseignements : Stéphane 06.22.39.41.47

Salle Condé Confluence

Marché de Noël

Vin chaud, concours de dessin,

Photo avec le Père-Noël,

maquilleuse pour enfants

Condé Music en fin de matinée

Escadron Volant de la Reine

9h30 à
17h30

Etat civil

Naissances

Ivy Talbot Galbert – 10/03/2022
Maëlie Pinvidic Morel – 24/03/2022
Giovany Houvet Huberty – 13/04/2022
Ewhënn Forgeois Constantin – 09/05/2022
Axel Martin – 17/05/2022
Louméo Rousseau – 17/06/2022
Lou Riguet – 25/07/2022
Sohan Pasquier Tourné – 08/09/2022
Livio Da Cunha – 19/09/2022

Mariages

François-Xavier Blaudin de The
& Madeleine Borel de Bretizel – 19/03/2022
Michel Chiron & Christine Bègue – 16/04/2022
Nathalie Chotard & Damien Semmam – 16/04/2022
Jean-Loup Lavernhe & Semina Yahiaoui – 04/06/2022
Henry Bourgeois & Céline Wiart – 23/07/2022
Guy Paulard & Marie Ramasamy – 30/07/2022

Décès

Jean Sorel – 11/03/2022
Philippe Morin – 09/04/2022
Maurice Levier – 11/04/2022
Nicolas Chevalier – 08/06/2022
Françoise Branchu – 14/06/2022
Bernard Malard – 02/07/2022
Monique Hebert – 22/07/2022
Gilbert Maris – 25/07/2022
Jacki Beaudin – 30/07/2022
Marcel Gonet – 02/08/2022
René Palveper – 10/08/2022
Raymond Céby – 12/08/2022
Michel Guyon – 22/09/2022
Lucette Lacoux – 25/09/2022
Rose Marie Boudier – 27/09/2022

Noces d'Or de Ginette et André Hamard – 3 septembre



André et Ginette Hamard ont célébré, dans la salle des mariages de Condé sur Huisne, un moment important de leur vie : leurs 50 années de Mariage. A l'occasion de cette belle journée, leurs 2 enfants, Isabelle et Cyril, leurs 3 petits-enfants, Prisca, Louis et William, ainsi que leur famille et amis se sont réunis à leurs côtés. André et Ginette se sont rencontrés à Sées. Ginette, en passant dans la ruelle de la boulangerie dans laquelle travaillait André, a eu le coup de foudre en le voyant travailler. Après s'être revus à la fête foraine, ils n'ont cessé de se voir et de s'écrire jusqu'à leur mariage le 21 août 1972 à Trémont.

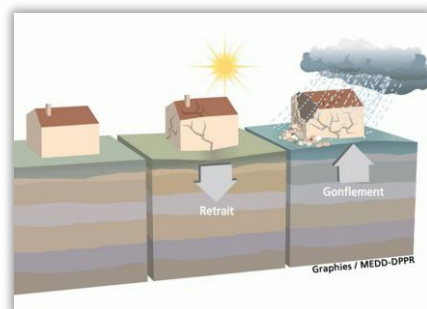
Vendeuse et boulanger de profession, c'est tout naturellement qu'ils achètent une boulangerie à Bretoncelles en 1976. En parallèle, ils développent la gestion de distributeurs automatiques. En 2001, ils vendent la boulangerie pour se consacrer uniquement à cette activité sur la commune de Condé sur Huisne à la Croix. Ils emménagent alors à Rivray, les Granges, à Condé sur Huisne dans une ancienne ferme qu'ils restauraient depuis plusieurs années.

Etat de catastrophe naturelle sécheresse / réhydratation des sols

La Commune va faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse / réhydratation des sols. Ce phénomène est lié à la présence d'argile dans le sol. Sous l'effet de la sécheresse, certaines argiles se rétractent de manière importante. L'alternance sécheresse-réhydratation entraîne localement des mouvements de terrain non uniformes pouvant aller jusqu'à provoquer la fissuration de certaines constructions lorsque leurs fondations sont peu profondes et des décollements, des dislocations des dallages ou cloisons, des ruptures de canalisations...

Si vous êtes propriétaire et que votre habitation est concernée par ce phénomène, vous devez déposer un dossier en Mairie comprenant :

- une lettre indiquant :
 - o vos noms, prénoms,
 - o adresse et nombre de bâtiments concernés,
 - o descriptifs des dégâts constatés et dates d'apparition,
 - o les réparations que vous avez déjà effectuées.
- des photos illustrant les dégâts.



Ces dossiers seront à déposer en Mairie avant le **01/12/2022**.

Parallèlement, nous vous conseillons de faire une déclaration de sinistre à votre assureur.

Attention : si vous avez déjà fait des démarches auprès de votre assureur, il faut que les dates d'apparition des dégâts correspondent à celles données dans la déclaration de sinistre faite auprès de votre assurance.

Une fois vos dossiers réceptionnés, Madame le Maire adressera au Préfet une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. **L'étude de notre demande se fera normalement au cours du premier trimestre 2023.**

Si la Commune est reconnue en catastrophe naturelle sécheresse, les administrés concernés, après avoir été prévenus par la Mairie, ont 10 jours pour contacter leurs assureurs à la date de la parution au journal officiel de l'arrêté de catastrophe naturelle.

Une reconnaissance de l'état de catastrophe naturel n'est pas synonyme d'indemnisation. L'assureur doit faire le lien entre l'événement de la sécheresse et les dégâts subis par le bien.

Si vous êtes locataire et concerné par ce type de dégâts, nous vous remercions d'en informer votre propriétaire.

Les chats errants

Pour faire suite aux plaintes d'administrés concernant les chats errants, la Commune a signé, il y a quelques mois, **une première convention avec la SPA, pour la stérilisation et l'identification de 10 animaux**. En effet, la prolifération de félins dans quelques quartiers pose des problèmes de voisinage. Il ne faut cependant pas perdre de vue que, si la loi du 30 novembre 2021 impose de nouvelles règles aux Communes en matière de fourrière et de gestion des animaux domestiques, **la Municipalité ne pourra se substituer aux responsabilités de chacun, à savoir :**

- **Le nourrissage des chats errants non stérilisés est interdit.**
- **Le nourrissage des chats libres est autorisé s'il ne produit aucune nuisance pour le voisinage.**
- **Si l'identification d'un chat est obligatoire, sa stérilisation est une question de bon sens, pour éviter la surpopulation.**
- **Le nourrissage d'un chat vous rend responsable de celui-ci.**



Prendre un animal vous engage :
n'adoptez jamais sur un coup de tête !

La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

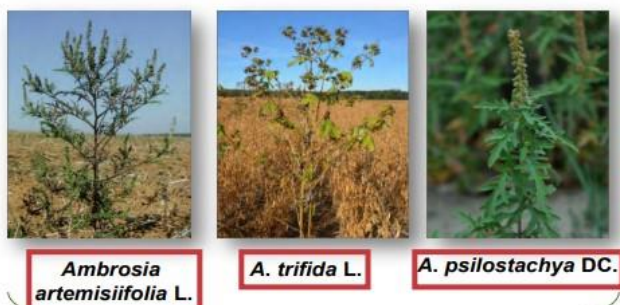
Parlez-en à votre vétérinaire !

Couple de chats
Gestation : 52 - 56 jours

1 ^{ère} année	12 chats
2 ^{ème} année	144 chats
3 ^{ème} année	1 728 chats
4 ^{ème} année	20 736 chats

Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr
En partenariat avec le CLAPAV - Comité de Liaison Associations de Protection Animale et Vétérinaires

Référent-sentinelle auprès de la FREDON



3 ambrosies classées nuisibles à la santé humaine

Marie-Claire Rousseau a été nommée **référent-sentinelle** auprès du FREDON pour la surveillance et la lutte contre les espèces nuisibles à la santé humaine pour notamment **3 espèces d'ambrosies, deux espèces de chenilles urticantes et la berce du Caucase** auxquelles on peut ajouter **le frelon asiatique**.

Marie-Claire Rousseau servira de relais sur le terrain entre les particuliers et le FREDON. Elle sera formée pour reconnaître les plantes et insectes suspects, transmettre les bons gestes et les pratiques à éviter. En effet, si on prend l'exemple de l'ambrosie, elle est allergisante et envahissante.

Le frelon asiatique

Le frelon asiatique est arrivé en France avant 2005. C'est une espèce invasive qui présente un risque réel pour l'apiculture et pour la biodiversité.

Une colonie de frelons asiatiques atteint son apogée avant l'automne. Après la période de reproduction, entre septembre et octobre, les jeunes reines fécondées se cachent dans un endroit abrité (souche, sol, tas de bois, etc.) pour y passer l'hiver. La colonie va alors peu à peu décroître : la reine ne pond plus et meurt avant la fin de l'année. Des frelons peuvent rester dans le nid jusqu'en décembre, mais le nid va peu à peu se vider et sera progressivement endommagé par les intempéries. Un nid de frelons ne sera jamais colonisé l'année suivante : une colonie de frelons construit son propre nid.

Les risques engendrés par le frelon asiatique :

- **Contre les humains** : le risque de piqûres multiples. S'approcher à quelques mètres d'un nid représente un réel danger, une population importante de frelons sortira du nid pour attaquer une personne trop proche du nid.
- **Contre l'apiculture** : l'attaque des ruches, entraînant la mort de la colonie ou compromettant sérieusement la préparation à l'hivernage.
- **Contre l'environnement** : un déséquilibre fort au sein de la biodiversité. Le régime protéiné des frelons asiatiques est composé de chenilles, papillons, mouches, libellules et autres insectes.
- **Contre l'agriculture** : réduction de la pollinisation et dégâts sur les fruits. Le régime glucidique des frelons asiatiques est notamment composé de raisins.

Le Conseil Départemental de l'Orne a mis en place un dispositif d'aide aux particuliers pour lutter contre la prolifération des frelons asiatiques :

- Attribution d'une subvention de 33% du coût TTC de la facture du prestataire pour la destruction des nids. La subvention sera plafonnée à 50 €.
- Proposition de sessions d'information, et de formation sur le cycle de vie du frelon, les précautions à prendre lors de la détection d'un nid, et les moyens de lutte.

Les nids devront être signalés sur le site www.frelonasiatique61.fr ou au 02.33.80.38.22.

Le choix du prestataire qui effectuera la destruction se fera par le particulier à partir d'une liste d'entreprises ayant accepté une charte des bonnes pratiques de destruction des nids de frelons asiatiques consultable sur le site www.frelonasiatique61.fr

Frelon asiatique



Frelon européen



Merci également à tous nos promeneurs de nous signaler les nids de frelons asiatiques, toute espèce invasive, tout fil téléphonique tombé ou tout autre anomalie.

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (RPQS) 2021

Comme un poisson dans l'eau

Chaque année courant juin, paraissent les RPQS des syndicats gérant la production, le traitement, le transfert, le stockage et la distribution d'eau potable des forages à vos robinets.

Celui du Syndicat d'eau de Nocé, qui dessert 10 communes plus des communes voisines partiellement, a été présenté au conseil municipal du 1^{er} juillet 2022. Ce rapport consultable sur votre site communal de Sablons, comprend 6 rubriques dont les éléments les plus importants sont repris ci-dessous :

Caractéristiques techniques du service : 5 753 abonnés représentant 9360 habitants sont desservis sur l'ensemble du périmètre du syndicat dont 1296 abonnés pour Sablons avec une moyenne de 88,84 m³/abonné. Notre territoire accueille deux forages sur Condé et Coulonges auxquels s'ajoute l'interconnexion du forage de Dancé, le Gravier.

Tarifification de l'eau : la tarification est composée de la part du syndicat (collectivité), de la part du délégataire (Véolia) et des taxes et redevances. Une harmonisation des tarifs est en cours suite à la fusion des communes historiques, différemment gérées avant la fusion. La tarification détaillée dans le RPQS est faite sur une base de consommation moyenne de 120 m³/abonné (base INSEE), elle est à 2.33 TTC / m³ hors assainissement.

Indicateurs de performance :

Qualité de l'eau : analyses microbiologiques 100% conformes, les paramètres physico-chimiques 80% conformes contre 99% l'an passé, principalement dus à la présence de Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) dans les canalisations en bout de réseau. Le CVM est un gaz, composé chimique synthétique incolore et peu soluble dans l'eau, utilisé pour l'élaboration du PVC (polychlorure de vinyle) dont sont faites nos canalisations d'avant 1980. Le CVM se retrouve essentiellement dans des canalisations de bout de réseau, en campagne avec de très faibles débits. + d'infos sur : solidarites-sante.gouv.fr.

Le Syndicat d'eau de Nocé est en cours de finalisation de son étude patrimoniale et modélisation des réseaux qui lui permettra d'avoir un état des lieux précis de son réseau, de ses immeubles et stations de forage, coût 89 000€.

L'indicateur de rendement du réseau (volume prélevé/volume vendu) doit être amélioré car le taux de 73% n'est pas satisfaisant comparé à celui du syndicat historique de Nocé 89%. D'importants travaux ont été réalisés sur 2022 pour remplacer les canalisations fuyardes. Pour mémoire le taux de rendement du réseau de Condé sur Huisne avant intégration du SIAEP était de 55%.

Le taux de protection des ressources est de 41.6% (nombre de captage ou forage autour desquels un périmètre de sécurité est existant : pas de culture, broyage des herbes avec évacuation.

Les travaux réalisés sur 2022 : 2,8 kms de canalisations principales sur la route de la Loupe au départ de la Fourche 499 000€, les travaux de raccordements rue de la vallée 72 000 €, changement des canalisations de refoulement sur le forage de Condé, à la charge de Véolia.

Les travaux prévus sur 2023 : réfection de l'étanchéité de la cuve et du dôme du château d'eau de la Fourche à Coulonges les Sablons pour 133 000€ (les coûts sont annoncés hors taxe et hors subventions).

Vos élus au Syndicat d'Eau de Nocé :

Guy Chevalier, Claude Sénéchal, Jean-Yves Mesnil, Christian Fétiveau.

Plus de renseignements sur les sites de l'agence de l'eau Loire Bretagne, sur www.services.eaufrance.fr rubrique « l'observatoire », sur www.sde61.fr.

*Changement des canalisations
de refoulement sur le forage
de Condé sur Huisne*



Imaginons le Cœur du Perche de demain

Première Conférence territoriale de la communauté de communes

80 élus de la communauté de communes Cœur du Perche se sont retrouvés à l'Espace Octave Mirbeau à Rémalard en Perche le 30 mai dernier afin de faire un point d'étape sur le projet du territoire Cœur du Perche.

Dans le cadre de cette première conférence territoriale, ils ont pu faire le point sur l'avancée d'un diagnostic et échanger sur la carte d'identité du territoire. Ce soir-là, ils ont également travaillé en ateliers (photo) pour prioriser les enjeux et les axes thématiques du projet de territoire.



Une mobilisation des élus, mais aussi des habitants.

Les habitants du Cœur du Perche ont eux aussi été sollicités depuis le printemps : ils ont été plus de 120 à répondre à la grande enquête par questionnaire, diffusée en ligne et via des formulaires papier. En parallèle, pour favoriser la prise de parole directe, 5 ateliers citoyens se sont tenus, et des ateliers thématiques se sont poursuivis entre juin et septembre. Les centres de loisirs ont accompagné les plus petits pour imaginer leur territoire de demain.

Les enjeux et les pistes d'action se précisent : promouvoir la cohésion sociale et l'égalité des chances, favoriser les mobilités, rénover l'habitat et améliorer le cadre de vie, valoriser la culture et le patrimoine, assurer les services publics de proximité, promouvoir l'emploi, les commerces et les services de proximité et accompagner les transitions numériques, démographiques, écologiques et environnementales, économiques et entrepreneuriales.

Vous souhaitez participer ?

Afin de poursuivre la construction de notre projet de territoire, un conseil de développement citoyen sera lancé à la rentrée. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez rejoindre cet élan participatif et fédérateur.

Contact : Thierry Rabjeau, chef de projet **07 49 57 28 59**, developpement-territorial@coeurduperche.fr

Pass culture **pass Culture** 



Initié par l'Etat en 2019, le **Pass Culture** permet tait aux jeunes âgés de 18 ans (jusqu'à la veille de leurs 19 ans) de réserver et payer des activités culturelles via l'application dédiée. Ils bénéficient, pour cela, d'un crédit de 300€ (à dépenser durant 2 ans).

Depuis le mois de janvier 2022, ce dispositif est étendu aux moins de 18 ans. Les jeunes de 15 ans bénéficient d'un crédit de 20 €, lequel augmente ensuite à 30 € pour les jeunes 16 ans à 17 ans.

Les activités culturelles concernées par le Pass Culture couvrent un champ très large : places de cinéma, places de spectacles, entrées aux musées, ateliers de pratique artistique, achats d'instruments de musique ou de livres, participation aux frais d'inscription d'un cours de théâtre, etc.

Des crédits sont également alloués aux établissements scolaires à partir de la 4^{ème} jusqu'à la terminale et permet de financer des sorties culturelles (cinéma, musées, spectacles, ateliers...)

Si tu as plus de 15 ans, pour pouvoir bénéficier du Pass Culture, il te suffit de créer un compte en ligne en téléchargeant l'appli Pass Culture, qui est gratuite. Ci-contre le QR code pour arriver directement sur l'appli. Pour plus d'information, rendez-vous sur pass.culture.fr



La Vie des Commissions

Commission des Aînés

Le 15 juillet, une sortie était organisée pour se rendre à la Fête de la Rose, au cœur du cadre exceptionnel des arènes troglodytiques de Doué la Fontaine.

Ces galeries souterraines accueillent des jeux de cascades, de lumières et bien évidemment de tourbillons de roses ! Un accueil particulier nous a été réservé au restaurant avec une dégustation de vins, un repas et des animations incroyables.

L'après-midi, nous avons visité une roseraie sur laquelle il y avait une distillerie d'eau de rose, un écomusée et des animaux.

Les commentaires des participants sont unanimes, cette journée a été un vrai succès : « Parfait », « très bien », « excellente journée enrichissante », « resto et ambiance : parfait », « émerveillée ».

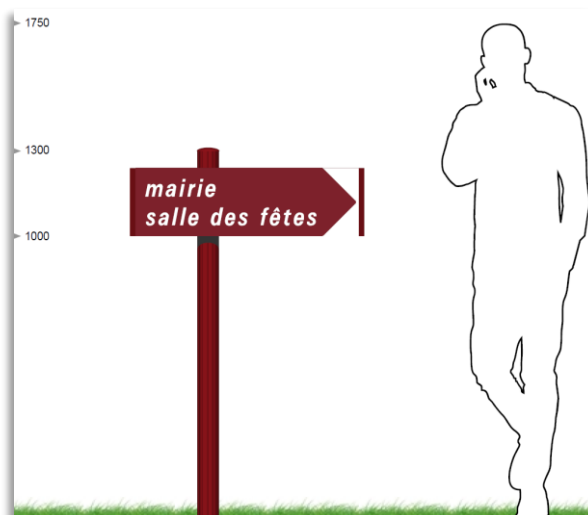
Rendez-vous le dimanche 5 mars 2023 pour le repas des Aînés à la salle Condé Confluence.



Commission Signalétique

La commune de Sablons sur Huisne a souhaité changer la signalétique afin de mieux informer et orienter le visiteur dans la découverte de notre ville. La Signalisation d'Information Locale (services, lieux publics...) est à la charge de la commune et la signalisation directionnelle (Rémalard, Bretoncelles...) est à la charge du Conseil Départemental de l'Orne.

Après deux années de travail en collaboration avec le Parc du Perche et le Conseil Départemental de l'Orne, le projet a été validé en Conseil Municipal. L'emplacement des panneaux a été matérialisé par un marquage orange. L'installation de la nouvelle signalétique sera effective début 2023.



La Vie des Commissions

Commission fleurissement

Concours des façades et balcons fleuris

La remise des prix du concours de fleurissement a eu lieu le 29 septembre à la salle Vavasseur.

Les lauréats sont :

1^{er} prix : **Frédérique Debray** - 80 € de bon d'achat à la pépinière Le Nay et aux Fleurs de Coulonges.

2^{ème} prix : **Chantal Erhard** - 60 € de bons d'achats à la pépinière Le Nay et aux Fleurs de Coulonges.

3^{ème} prix : **Sylvie Taupin et Hélyette Morin** - 40 € de bons d'achats à la pépinière Le Nay et aux Fleurs de Coulonges.

4^{ème} prix : **Jacky Gasnier et Patricia Foucault**

5^{-ème} prix : **Patrick Lecointe, Jean-Philippe David**

6^{ème} prix : **Robert Sala**

Hors concours : Prix pour **Sandrine Chartier**.

A vos balcons
pour 2023 !



Jardin de Frédérique Debray

Commission Communication

Panneau Pocket simple et gratuit !




La commune de Sablons sur Huisne s'est abonnée à l'application mobile d'informations et d'alertes **PanneauPocket** dans le but d'être au plus proche de vous. L'application téléchargeable est **gratuite**, sans publicité, sans création de compte :

1 - Ouvrez votre application Play Store, App store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.

2- Tapez « PanneauPocket » dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur « installer » ou « Obtenir ».

4- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

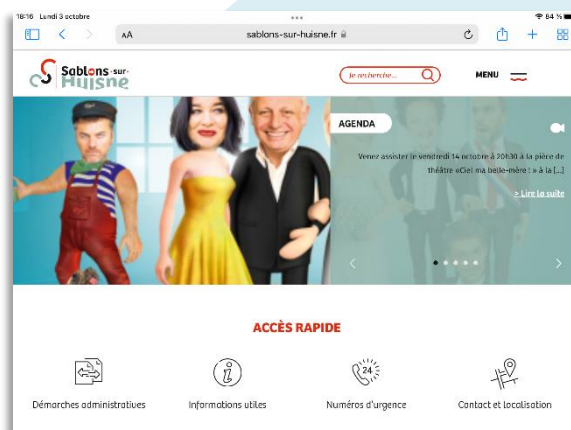
Retrouvez également toutes les informations et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com.

Sinon, scannez le QR code ci-contre, il vous emmènera directement au téléchargement de l'appli.

Bonne utilisation !

Site internet

Le nouveau site internet de Sablons sur Huisne est en ligne <https://sablons-sur-huisne.fr/>



Déjà plus de 200
utilisateurs !
Rejoignez-nous
Parlez-en autour de
vous !

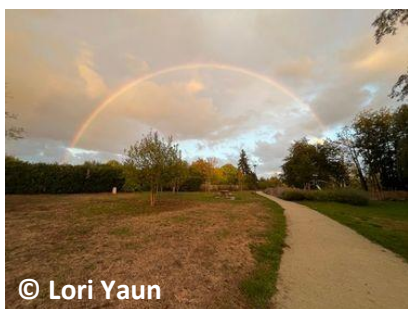
La Vie des Commissions

Commission communication - Concours photo La Gazette de Sablons

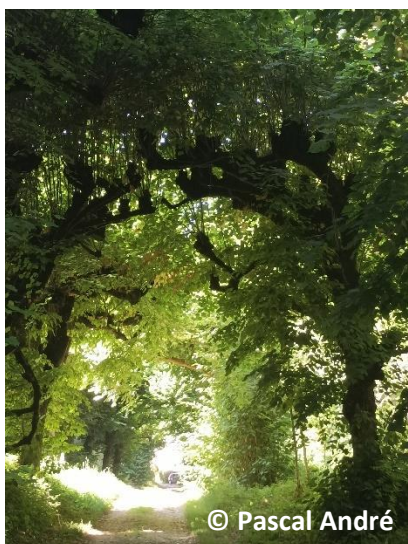
Nous remercions tous les participants du concours photo dont nous publions ici une photo. **Bravo au vainqueur Sophie Papillon et une mention spéciale à Mélanie Bellanger** dont la photo illustre la dernière page de notre Gazette. **Toutes les photos étaient méritantes !**



© Marie-Claire Dupailon



© Lori Yaun



© Pascal André



© Martial Godard



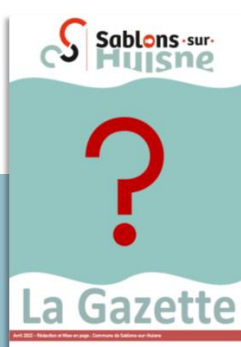
© Marcelle Laverton



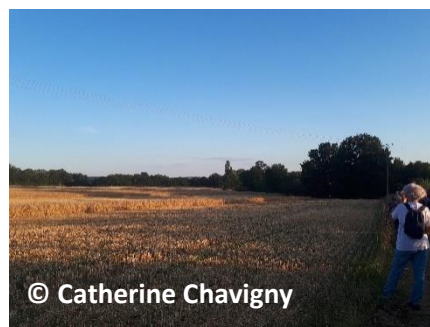
© Corinne Bonnel Le Lay



© Jean-Marc Cipoire



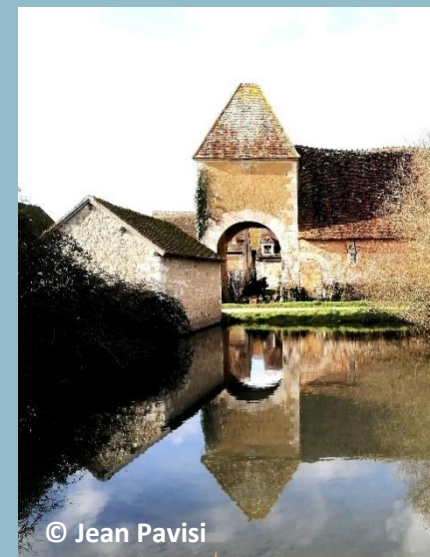
© Virginie Beauvais



© Catherine Chavigny



© Kévin Chaumier



© Jean Pavisi

Participez au prochain concours !

Le thème est libre mais la photo doit être prise sur la commune de Sablons sur Huisne.

Le gagnant voit sa photo publiée en première page de la prochaine « Gazette de Sablons ». Vous pouvez nous envoyer vos photos à sablonssurhuisne@orange.fr avec vos coordonnées en indiquant où la photo a été prise.



© Jacky Gasnier




© Marie-Claude Rousselle

L'interview



Désormais, dans chaque Gazette, FARIO interrogera un responsable de Commission. Charité bien ordonnée, FARIO inaugure avec Nathalie BERTU, responsable de la Commission « Communication, Tourisme ».

 **Bonjour Nathalie, peux-tu nous présenter cette Commission ?**

Nathalie : Bonjour Fario ! La Commission est composée de 6 personnes qui se réunissent régulièrement avec Aurélie, secrétaire de Mairie, pour élaborer la Gazette ou l'Essentiel, qui sont distribués sous format papier dans les boîtes aux lettres de tous les Sablonnais. C'est un travail d'équipe. Notre Commission doit s'informer sur la vie de la commune, et tout ce qui se passe dans les différentes Commissions (Culture, Travaux, Fleurissement, Aînés, Commerces, Environnement...).

 **Donc, c'est toi la tête pensante ?**

Nathalie : Ah non, je dirais LES têtes pensantes ! Toutes nos idées sont prises en compte, c'est ce qui en fait la richesse d'ailleurs !

 **À l'heure du net, ce n'est pas dépassé, le papier ?**

Nathalie : La communication papier a encore de belles années à vivre et nous avons fait le choix d'imprimer sur du papier recyclé. Peut-être plus ciblée, elle permet à tous d'avoir les informations : personne ne doit être oublié ! 40% de la population mondiale n'a pas accès à Internet !

 **Quels sont vos autres supports de communication ?**

Nathalie : Le site internet (<https://sablon-sur-huisne.fr/>), Facebook, Panneau Pocket, l'affichage extérieur, les banderoles et la chaîne You tube complètent nos moyens de communications.


 **Tu as quoi comme retour des lecteurs ?**

Nathalie : Les retours sont toujours très agréables et le support papier est apprécié. Cela permet de garder les informations sous le coude !!!

 **Et bientôt une radio ? Une chaîne de télévision ?**

Nathalie : (éclats de rires...) Certaines communes se lancent dans ces aventures, c'est génial ! Hélas, le temps nous manque !!! Mais Manu, notre expert avec les outils de communication, a déjà réalisé des vidéos sur la chaîne You tube (tapez « Sablon-sur-Huisne » et abonnez-vous) de la commune, qui ont été très appréciées.

 **Je te remercie de m'avoir mis la nageoire à l'hameçon (le pied à l'étrier en langage humain). Raconte-moi comment je suis né, s'il te plaît !**

Nathalie : Fario, tu es né le samedi 8 octobre 2022 à 11h30 ! Choisir ton prénom coulait de source !!! Fario, clin d'œil à notre rivière l'Huisne, dont les eaux accueillent la Truite Fario ! Par contre, nous avons eu du mal à t'habiller, à te sculpter... Mais enfin, tu as pris forme, et tu seras peut-être amélioré... Nous sommes très heureux de t'accueillir parmi nous !!! 

 **As-tu des gens à remercier ?**

Nathalie : Je remercie Madame le Maire qui nous fait entièrement confiance, l'équipe de la Commission Communication, toujours présente dans une ambiance chaleureuse, et surtout Aurélie, notre secrétaire de Mairie, qui effectue tout le travail pour mettre en place nos idées, nos remarques, avec toujours le même enthousiasme et professionnalisme. Alors UN GRAND MERCI !

Ça s'est passé à Sablons

Concours de pêche des enfants – 1^{er} mai



C'est avec le soleil que s'est déroulé le concours de pêche des enfants à l'étang de Condé sur Huisne. **46 jeunes pêcheurs** se sont inscrits. Nous remercions les associations AFC et FLASH pour leur aide et leur participation. **Les résultats du concours sont les suivants :**

- 1^{er} Tilian Babarit.
- 2^{ème} Luna Cognard.
- 3^{ème} Jules Poilpray.
- 4^{ème} Alicia Vauley.
- 5^{ème} Timéo Beaumont.

Geneviève Moreau centenaire ! - 4 mai



Entourée de sa fille Pierrette, de ses amis et des élus, Geneviève Moreau a fêté avec joie ses 100 ans le 4 mai à la salle des fêtes de Condeau. Geneviève dite Ginette habite à Villeray sur la commune déléguée de Condeau depuis de très nombreuses années. Elle y venait déjà enfant chez ses grands-parents qui l'ont élevée. Ils tenaient un café à l'entrée du château depuis 1915. Ginette est née le 15 mars 1922 à Paris 17^{ème} arrondissement. Elle s'est mariée en 1949 à Paris avec Christian, qui était jardinier à la ville de Paris au Parc de Bagatelle. Ils habitaient à Vincennes. Elle a eu 3 enfants et la famille s'est agrandie avec 4 petits-enfants et sept arrière-petits-enfants. Ginette a une santé de fer (elle ne prend aucun médicament !) et un moral au beau fixe !

Ça s'est passé à Sablons

Manifestation patriotique – 8 mai



Le 8 mai 2022, Sablons sur Huisne commémorait le 77^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. En ce jour, le Conseil Municipal, les membres de l'association des Anciens Combattants de Sablons sur Huisne et les portes-drapeaux, ont participé à la cérémonie. Cette année, une quinzaine de jeunes Sablonnais se sont joints à eux pour entonner la Marseillaise au son de Condé Music. Césarine, élève de 6^{ème}, a lu le texte de L'UFAC (l'Union française des associations de combattants).

La virée des Trous Ducs – 15 mai



La virée des Trous Ducs est partie de Condé sur Huisne ce 15 mai au matin pour sa 3^{ème} édition. Organisée par Jean-Marc Cipoire et son équipe, ce rallye de 70 km entre Condé sur Huisne et Saint Germain de Martigny traverse le Perche.

Ça s'est passé à Sablons

Pierres en Lumières – 21 mai

La manifestation Pierres en Lumières s'est déroulée cette année à Condeau avec comme thème les Moulins. Une exposition d'anciennes cartes postales était proposée dans le bourg de Condeau. Après un bon repas organisé par l'APEC et une pause musicale avec le concert de Jugâad en l'Eglise de Condeau, les participants ont chaussé leurs baskets pour une randonnée nocturne commentée de 6 kms en passant par le Moulin Grillant et le Moulin Pley. La randonnée s'est terminée par une visite de la Ferme de l'Angenardière de Erik & Julie Lefrançois où un verre de l'amitié était proposé.



Fête des Voisins à Rivray – 24 juin

Première édition de la Fête des Voisins de Rivray à Condé sur Huisne autour d'un verre de l'amitié et d'un repas participatif. Un bel exemple de convivialité !



*N'hésitez pas à nous
faire part de ces
moments !*

Ça s'est passé à Sablons

Rendez-vous au jardin – 5 juin

Sablons-sur-Huisne a participé pour la deuxième année à la manifestation "Rendez-vous aux jardins" organisée par le Ministère de la Culture. Joël Quennehen et Vincent Bustaret nous ont de nouveau ouvert leur sublime jardin au lieu-dit le Bas Plessis à Coulonges. Plus de 300 personnes ont fait le déplacement. Au programme : visite libre du jardin, lecture de contes pour enfants par Caroline Letertre, piano bar de jardin avec Milly. Les visiteurs ont pu apprécier l'exposition vente d'objets en bois d'acacia de M. et Mme Letertre et en osier de Yvette Loyal. Les pépinières « Aux Fleurs de Coulonges » et Le Nay ont proposé la vente de plantes et arbustes. La restauration était assurée par le camion Pizza Tutti Quanti, qui nous a dépanné très gentiment au dernier moment et par l'APEC qui proposait des boissons et des gâteaux.



Pour l'édition 2023,
tous les jardins sont
les bienvenus !
Contactez-nous !

Ça s'est passé à Sablons

Fête de la musique – 24 juin

Sablons-sur-Huisne a organisé la Fête de la musique itinérante. Une première étape à l'**Ecole de musique** où les musiciens débutants et confirmés ont pu nous faire apprécier leur passion et peut-être en générer d'autres au sein des spectateurs. Puis **Condé Music** a conduit les spectateurs sur la place de Condé-sur-Huisne où nous attendaient **Sandrine Chartier** et son accordéon. Sandrine a animé le repas organisé par le **Relais du Perche**. Enfin Condé Music a guidé les spectateurs vers l'étang de la Ballastière pour le concert des "**Copains d'Accord**" et d'**Hermanus Bakker**.



Fête du 13 juillet



© J. Fezard

Tous les ans, c'est avec une journée d'avance que Sablons sur Huisne célèbre de la Fête Nationale ! Après un repas champêtre préparé par l'AFC, tout le monde s'est retrouvé pour la retraite aux flambeaux au son de Condé Music.

Les Sablonnais et Sablonnaises se sont ensuite rassemblés en très grand nombre pour le feu d'artifice musical au-dessus de l'étang. Un moment apprécié de tous !

La soirée s'est terminée par un bal, et cette année c'était danse à volonté !

Ball-trap - 17 septembre

Un ball-trap a été organisé à Coulonges les Sablons au lieu-dit les Perriers au profit du téléthon. Une journée qui a ravi les amateurs de cette discipline.



Quand la musique envahit les cœurs – 24 septembre



Enchantement total le samedi 24 septembre en l'église de Condé sur Huisne pour un concert gratuit offert à la commune, pour son action en faveur des Ukrainiens, par deux musiciens au talent émotionnel fort. Une centaine de personnes y ont assisté.

Khrystyna Sarksyian et **Michaël Seigle** ont ravi le public venu nombreux pour un concert exceptionnel et unique, dans le chœur de l'église de Condé sur Huisne. Les mélomanes ont été gâtés par un programme varié, Debussy, Jolivet, C.P.E Bach, J.B de Boismortier, F.A Hoffmeister et B. Bartok. La flûte traversière de Khrystyna accompagnée du violon de Michaël se sont emparés de toutes les capacités acoustiques des voûtes de pierres de l'église pour faire vibrer le chœur et les cœurs.

Les 1 052 € issus des dons au chapeau ont été remis par Flash au CCAS de Sablons sur Huisne qui soutient les familles Ukrainiennes arrivées sur notre commune.

Au-delà du drame de cette guerre en Ukraine, ce moment de pause musicale, nous rappelle la fragilité de la paix dans ce monde. « Dans un univers de paix et d'amour, la musique serait le langage universel » disait Henry David Thoreau. Ce samedi 24 Septembre, nous parlions tous ce langage universel.

Le Saviez-vous ?

Khrystyna Sarksyian est née à Kharkiv, Ukraine. Elle est la fille de Larissa et Pétro Sarksyian réfugiés Ukrainiens que nous accueillons à Sablons sur Huisne.

Après ses études à l'École normale de musique de Paris (Alfred Cortot), elle obtient les plus hautes récompenses en flûte, musique de chambre et en flûte historique au CNSMDP. Elle s'est produite dans des salles célèbres comme La Philharmonie Nationale de Kiev, La Grande Salle du Conservatoire de St. Petersburg, l'Opéra d'Erevan, la grande Salle de Geidai à Tokyo, le Hall Tchaikovski à Moscou ainsi que dans les grandes salles parisiennes sous la direction de grands chefs tels que François-Xavier Roth, Corinna Niemeyer, Alain Altinoglu, Marc Foster et Myung-Whun Chung.

Elle joue également en soliste à la Convention Française de la Flûte et collabore avec l'Orchestre National de Radio France. Elle enregistre par ailleurs un CD consacré à Albert Roussel et Edouard Lalo avec notamment Shigeko Hata et Paul Montag sous la direction artistique de Christian Ivaldi.

Elle se perfectionne dans la technique de jeu des flûtes baroques, classiques et romantiques avec Aurélien Delage et Alexis Kossenko.

En 2017, elle présente une émission autour de la flûte historique pour la webradio du Printemps des Arts de Monte-Carlo. Elle est l'invitée de « Active culture » pour présenter son travail musical dans une émission à paraître en 2020 sur la radio américaine : « Riverwest Radio ». Khrystyna Sarksyian se produit régulièrement en concert avec Quentin Guérillot, notamment dans le cadre du Festival de Saint-Denis. Elle est flûte solo de la Mahlerian Camerata et de l'Ensemble Orchestral de la Cité en collaboration avec Les Siècles.

Ça s'est passé à Sablons

Inauguration de l'école de musique « Michel Loistron »



Michel Loistron et Pascal Deschamps
en compagnie de leurs successeurs
Valentin Akriche et Elodie Dagonneau

Le Samedi 17 septembre l'école de musique était en fête ! De nombreux habitants, musiciens, élus et officiels ont participé à l'inauguration de l'école de musique qui prend le nom de **Michel Loistron**. Ce dernier a œuvré comme Chef de Musique bénévole à l'école de musique pendant 27 ans pour mettre en place, développer l'école de musique et former les musiciens de l'Harmonie Municipale. En 2003, il passe la main à **Pascal Deschamps** qui continua dans la même dynamique pendant 17 ans. Afin de les remercier, tous les deux se sont vus remettre des mains de Christelle Radenac un trophée pour leurs années passées à Sablons sur Huisne. Michel Loistron a également reçu la médaille de l'Assemblée Nationale par Véronique Louwagie. Lors de cette cérémonie, une convention a été signée entre Condé Music, représentée par son président Rémi Esnault, et la Commune. Cette convention fixe les devoirs et les règles de chacune des parties. Après de très beaux discours, un verre de l'amitié a été servi au son de Condé Music et chacun a pu visiter l'exposition mise en place par **Valentin Akriche** et **Elodie Dagonneau** sur l'histoire de l'école de musique.

Les festivités ont continué tout au long de la soirée : apéro concert avec **Milly et les P'tits Condés**, restauration organisée par l'**AFC**, un concert du groupe **Jâsez Musette** et un bal.



**ECOLE DE MUSIQUE
Michel Loistron**
Chef de musique bénévole de 1977 à 2004
Remerciements de la Commune de Sablons sur Huisne



Ça s'est passé à Sablons



Nouveauté !



De la musique partout et pour tous !

Milly Akrich-Ducrou est la nouvelle recrue de l'école de musique Michel Loistron. Chanteuse, pianiste, auteur/compositeur/interprète, et diplômée du Diplôme Universitaire du Musicien Intervenant (DUMI), elle dirige la **chorale de l'école de musique** depuis le 19 septembre 2022 de 20h30 à 22h le lundi en période scolaire. Dans cette chorale, inutile de savoir lire la musique, votre plus beau sourire suffit. En appui de l'équipe existante tournée principalement vers les instruments à vents et percussions, Milly est la "voix" de l'école de musique.

Elle propose également des **ateliers d'initiation musicale** le jeudi de 17h à 17h30 à destination des enfants de 5 et 6 ans. Et ce n'est pas tout ! Milly intervient de façon hebdomadaire à l'école Fortuné Fardouet, le jeudi dans les 7 classes, en partenariat avec les enseignantes.

Le projet de cette année ? Monter un opéra pour enfants.

Le Saviez-vous ?



L'école de musique a un logo ! Inspiré du logo de la commune de Sablons sur Huisne, le logo comporte un morceau de la partition de la Truite de Schubert. Clin d'œil à notre étang, nos rivières l'Huisne et la Corbionne.



Zoom sur le coût des Travaux de l'école

Montant des travaux :

La réhabilitation de l'école et le remplacement des huisseries ont coûté **63 063 €**.

Subventions :

DETR et Département **14 370 €**.

Du côté des services

Marché hebdomadaire

Suite au manque d'affluence, la commission commerce a décidé de suspendre le marché de producteurs du dimanche matin et de développer le marché du vendredi matin.

Vous retrouverez donc, sur le marché, tous les vendredis matins, les fromages d'Amandine et les Maraîchers de L'Aubertière.

Amandine vend tous types de fromages français de moyen et haut de gamme avec un affinage particulier. Elle peut également vous préparer des plateaux de fromages.

Les Maraîchers de L'Aubertière vous proposent, selon les saisons, des légumes, champignons, fleurs comestibles, fruits, œufs de plein air et miel. Ils pratiquent le maraichage sur sol vivant sans produits chimiques ou de synthèse et très respectueux de l'environnement.



Nous tenons à remercier Monsieur Huchon le vendeur de volailles et de produits laitiers pour toutes ces années de présence sur le marché, et qui a dû malheureusement arrêter son activité pour raisons de santé.

L'Antidote



Fabrice Lopez a ouvert **l'Antidote** courant avril. Le restaurant est situé au 13 rue Michel Meillant dans le local appartenant à la commune, qu'elle a rénové et équipé à neuf.

Vous trouverez à l'Antidote une **cuisine créative et raffinée** avec des produits frais et locaux, une cuisson basse température, lente et sous-vide qui préserve les goûts et les nutriments.

L'Antidote, qui peut accueillir jusqu'à 30 personnes, voit sa carte changer tous les premiers mercredis du mois.

Ouvert du mercredi midi au dimanche midi, au 13, rue Melliant, à Condé-sur-Huisne.

Réservation conseillée au 02 33 73 46 16.



Le Saviez-vous ?

Connu pour son Food Truck, le Facel, et ses burgers récompensés en coupe de France des Burgers, Fabrice Lopez a participé à Master Chef en 2011 pour se classer 15^{ème} sur 24 000 participants.



Du côté des services

Réouverture du Melrose Cabaret



Résidents de Sablons-sur-Huisne, profitez de votre cabaret à prix réduit pour vous et vos invités !

Toute la saison, le Melrose Cabaret vous offre une remise de 15 % sur les formules repas + spectacle (valable aussi pour la Saint-Sylvestre).

Faites votre choix parmi leurs spectacles : « **ATTENTION AU DEPART !** », grande revue cabaret, « **80 GENERATION CD !** », démarrez votre cure de rajeunissement, « **CONDE DO BRASIL** », spectacle brésilien très haut en couleurs et un « **SHOW WESTERN** » pour une escapade au cœur du Far West et de ses saloons.

En décembre, 3 séances du spectacle et goûter de Noël à partager avec vos enfants.



Toute l'année, spectacle seul sans repas à 30€ (sauf Saint-Sylvestre).

Au Melrose Cabaret, évadez-vous quelques heures dans la bonne humeur et la convivialité et régalez-vous grâce à leur partenaire GAUTHIER TRAITEUR. Pensez aux pochettes cadeaux à offrir ! Avec des formules de 30€ à 99€, vous trouverez forcément celle qu'il vous faut pour faire plaisir à vos proches.

Sur réservation au 02.61.71.97.06
reservation@melrose-cabaret.fr
www.melrose-cabaret.fr

La Haie ouverte

Marianne Rossant a ouvert à Condeau, à Germonville, dans l'ancien atelier de ses parents, un atelier artistique « **la Haie Ouverte** ». Il y a 20 ans, ses parents Américains quittent New York pour Condeau. Son père, James Rossant, grand architecte et artiste, voulait se lancer dans son art. Il a fait d'une grange de Germonville un atelier et une salle d'exposition. A son décès en 2009, Marianne Rossant vient en France pour s'occuper de sa mère. Elle décide alors de créer la « Haie Ouverte » afin de faire de l'atelier de son père un lieu de rencontre artistique et de partage. Elle prévoit des pièces de théâtre, des concerts, des expositions de peinture... Chaque événement sera associé à un repas avec des ingrédients du Perche.

Le 8 octobre dernier avait lieu le premier événement culturel de la « Haie Ouverte » avec un concert de Yasmine Modestine.

Elle souhaite que la Haie ouverte devienne une association. Elle recherche d'ailleurs un partenaire qui s'intéresse aux arts et qui sera chargé de la communication.



LA HAIE OUVERTE

Des nouvelles de l'Ecole Fortuné Fardouet

Une fin d'année 2021/2022 riche



La semaine sans écran a de nouveau rassemblé les familles en mettant en avant les clubs et associations de proximité : FLASH, avec les animations proposées comme la zumba, le yoga, la randonnée et le patchwork, le Tennis Club Condéen, la ludothèque de Bellou sur Huisne et les activités circassiennes de Bille de clown. Cette semaine a également été l'occasion de s'investir au sein de la commune avec le ramassage des déchets pour les élèves d'élémentaire, ainsi que la création d'un « chemin des sens » dans les futurs jardins partagés de la ville avec les maternelles.



C'est également à de cette occasion que les familles ont pu découvrir l'aboutissement des interventions de l'artiste Enzo MIANES au sein des classes allant du CP au CM2. En effet, une belle exposition des instruments recyclés ainsi qu'une démonstration musicale lors du spectacle ont été réalisées par les élèves.



Les projets de l'an passé autour du cinéma se sont conclus par la réalisation d'une vingtaine de court-métrages présentés aux familles lors de la fête de fin d'année à l'école. Les maternelles ont eu la chance de travailler avec une professionnelle, Marie-Zoé LEGENDRE, réalisatrice de court-métrages, une belle expérience qui restera gravée dans leur mémoire.



Le sport a également été mis à l'honneur l'an dernier par une rencontre sportive interclasses ainsi qu'un mini tournoi de tennis organisés autour de l'étang de la Ballastière : une manière de prouver l'efficacité des leçons d'initiation aux sports de raquettes dispensées toute l'année par Sébastien FRIGOLET auprès de nos élèves.

La directrice de l'école en profite pour remercier tous les acteurs qui nous ont entouré l'an passé, d'un point de vue humain comme d'un point de vue financier, car c'est une réelle chance pour nos élèves de vivre de tels projets, et pour nous de travailler dans de telles conditions !

Des nouvelles de l'Ecole Fortuné Fardouet

et une rentrée 2022/2023 qui promet...

Pour cette nouvelle rentrée, l'équipe enseignante a accueilli **160 élèves** répartis sur 7 classes de primaire : **2 classes en maternelle et 5 classes en élémentaire.**

Après une année sur le thème du cinéma, **c'est autour de la musique que se construisent les nouveaux projets...**

En effet la création d'un « **Opéra pour enfants** » se met en place grâce aux interventions de Milly Akriche-Ducrou, professeure de chant à l'école de musique de Sablons-sur-Huisne, qui auront lieu tous les jeudis au sein de toutes les classes de la Petite Section jusqu'au CM2. Afin de mieux se projeter, les classes assisteront probablement à la représentation d'une comédie musicale, financée en partie grâce aux dons de l'Association Festive Condéenne, et du groupe de Patchwork, que nous remercions à nouveau car ce soutien financier est très précieux à nos yeux !

La finalité de ce projet sera de se produire sur la scène du Melrose Cabaret lors de deux représentations ouvertes aux familles de l'école (fin juin-début juillet 2023).

Le projet « sport de raquettes » continue pour les élémentaires avec la découverte du tennis à travers le handicap pour les cycles 2, et **l'initiation au padel** prochainement pour les cycles 3...toujours grâce aux interventions de Sébastien FRIGOLET et le soutien financier et moral du Club de Tennis Condéen, très investi pour notre école.

La piscine va reprendre également sur le bassin Aquaval de Nogent le Rotrou, après les vacances d'automne et jusqu'à la fin d'année scolaire, les élèves de la GS au CE1 puis les CM1-CM2, auront un cycle piscine en alternance, tous les vendredis après-midi. Pour l'occasion, des parents accompagnateurs seront les bienvenus.

Enfin, pour enrichir **l'obtention du niveau 3 de notre Label E3D** (Ecole en Démarche de Développement Durable), un projet autour du recyclage des matières plastiques se met en place avec la contribution et l'engagement de la **SOPARCO**, célèbre industrie de Condé-sur-Huisne. Une grande nouveauté cette année, qui va démarrer à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable (entre le 18 septembre et le 8 octobre 2022) et qui se conclura lors de la Semaine du Jardinage à l'Ecole, qui aura lieu en mars 2023. Un beau partenariat en perspective qui a démarré entre adultes de l'entreprise et l'école, mais qui va se poursuivre avec les élèves et leurs familles bien évidemment.

La directrice, Mme Patrix, et l'équipe enseignante remercient l'Association des Parents d'Elèves Condéens (APEC), la Commune de Sablons-sur-Huisne, les Associations et les Clubs de la Commune, la CDC Cœur du Perche, ainsi que les nombreuses familles pour leurs coopérations/collaborations ainsi que leurs engagements, qui permettent chaque année la réalisation de ces nombreux projets, pour le plaisir des plus petits et des plus grands !



©Ouest France

L'équipe enseignante, les « ATSEM » et les « AESH »

Du côté de nos associations et de la médiathèque

Forum des Associations

Le dimanche 11 septembre avait lieu le Forum des Associations ! La cinquantaine de visiteurs a pu découvrir ou redécouvrir les associations communales sur 3 sites différents de Condé sur Huisne : Parc des Sports et Loisirs, Salle des fêtes Paul Pelleray et dans la cour de l'école de musique rue Clément Courteil.



Stand Flash



Stand Flash Billard



Stand Truite Condéenne



Stand Ecole de Musique & Condé Music



Stand Judo Club Rémalard



Stand Mairie



Stand Tennis Club Condéen

Du côté de nos associations et de la médiathèque

Médiathèque



Nous avons le plaisir de vous informer que Christine Girard et Gilles Anceaume ont rejoint l'équipe des bénévoles de la bibliothèque : cette dernière est donc maintenant composée de Mesdames Guillemot, Ribaute, Pommier, Girard et de Messieurs Podevin et Anceaume qui vous accueilleront toujours avec grand plaisir le mercredi de 14h à 18h et le samedi 9h à 12h30.

Depuis le début de l'année, plus **d'une cinquantaine d'ouvrages ont été achetés** aussi bien pour les adultes (romans et documentaires) que pour la jeunesse (principalement des albums et des bandes dessinées). D'autres achats sont prévus ce mois-ci ainsi qu'en décembre.

De plus, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêts d'Alençon, **nous avons procédé à un échange d'ouvrages et de jeux : environ 250 pour les adultes et 200 pour la jeunesse. Un nouvel échange est prévu fin novembre.** De quoi vous offrir un large et diversifié panel de lecture !

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions d'achats, nous essayerons de vous satisfaire au mieux !
Nous sommes une médiathèque et vous proposons aussi des DVD et des Textes Lus.

Pour mémoire : inscriptions et prêts sont gratuits !! Alors venez nombreux, nous vous attendons.

Evelyne Guillemot

Football Club Espoir du Perche

Le **Football Club Espoir du Perche** a repris son activité depuis ce Mercredi 7 Septembre sur le terrain situé derrière le Collège Paul Harel, à côté de la salle omnisport, Place Castle Cary à Rémalard ou en cas de fortes pluies, à l'intérieur du gymnase pour du Futsal. Nous sommes une équipe de 9 éducateurs, hommes et femmes, à accueillir des futurs prodiges du ballon rond. Si tu as entre 5 et 18 ans, n'hésite pas à venir nous rejoindre. Plaisir et bonne humeur sont au programme tous les Mercredis et Samedis pour les matchs.

Petit rappel, pour les enfants qui fréquentent le Centre de Loisirs de Rémalard, nous proposons un service de Minibus qui les emmènent à l'entraînement et les ramènent au Centre après la séance
Pour cette saison, le Club a ouvert une section BABY FOOT pour les enfants nés en 2018.

Nous souhaitons également mettre en place une section « Foot en Marchant », plutôt dédiée aux adultes. Le District de l'Orne nous proposera une séance d'initiation prochainement. Pas de date arrêtée à ce jour.

Côté pratique jours et horaires des entraînements suivant les années de naissance :

Baby-foot : Mercredi de 14h45 à 15h30 (nés en 2018)

U7 : Mercredi de 14h30 à 15h30 (nés en 2017 et 2016)

U9 : Mercredi de 14h45 à 16h (nés en 2015 et 2014)

U11 : Mercredi de 16h15 à 17h30 (nés en 2012 et 2013)

U13 : Mercredi de 16h à 17h30 (nés en 2010 et 2011)

U15 : Mardi de 17h à 18h30/18h45 (nés en 2009 et 2008)

U18 : Jours et horaires seront fixés en fonction de la disponibilité des licenciés (Internat pour beaucoup)



Entraînement des gardiens : Mardi et/ou jeudi de 17h à 18h15.

Contact :

Président Laurent Dalidet 06.66.74.21.40 / Secrétaire Claudia Pelleray 06.87.97.59.75

Vous retrouvez toutes ces infos sur notre Page Facebook : FCEP

Du côté de nos associations et de la médiathèque

Condé Music lance son invitation pour sa Sainte Cécile

Après une année encore bien remplie, « Condé Music » a hâte de vous retrouver pour son nouveau **concert de Sainte Cécile le dimanche 20 novembre** pour fêter « **L'Amour !** ». Concert que nous serons fiers de vous présenter dans la belle salle Condé Confluence.

Cette année 2022 a été pour nous encore très riche au niveau des sorties printanières et estivales (**carnavals, cérémonies officielles, aubades, animations chez des particuliers, festivités communale, inauguration de notre belle école de musique...**). « Condé Music » attaque son dernier trimestre de l'année avec encore de nombreuses sorties.

Ainsi nous serons présents pour des animations de village, puis nous auront le plaisir de participer aux **commémorations du 11 novembre** ainsi qu'auprès des différents centres de secours pour participer aux cérémonies de la « **Sainte Barbe** ». Nous participerons également comme chaque année au **Téléthon**. Enfin nous serons présents sur les **marchés de Noël** pour fêter ensemble la fin d'année en musique.

Je tiens avec l'ensemble des musiciens à remercier une nouvelle fois la commune de Sablons sur Huisne pour son soutien et le dynamisme dont elle fait preuve. Nous tenons également à vous remercier toutes et tous pour votre présence à chacune de nos sorties, c'est un réel plaisir de pouvoir vous faire partager notre passion pour la musique.

J'en profite pour vous donner nos coordonnées et lance un appel pour toute personne désirant rejoindre nos rangs ou dans le but de nous solliciter pour de futures sorties.

« Condé Music » vous souhaite à toutes et tous une belle fin d'année et vous souhaite par avance de bonnes fêtes de fin d'année.

Rémi ESNAULT, Président de Condé Music.

Condé Music
2 rue Clément Courteil
Condé sur Huisne
61110 Sablons sur Huisne
06.72.39.85.09



@conde.music.61



@conde_music



FLASH - patchwork



L'atelier Patchwork a organisé une exposition pour ses 32 ans début septembre. Une exposition riche en ouvrages, avec de très belles et grandes pièces. Un travail incroyable représentant de longues heures de couture !

FLASH – nouveau flyers des activités 1/2



Forum des loisirs associatifs de SABLONS SUR HUISNE

Cotisation annuelle de 5 € pour
profiter de toutes les activités

Notre site est disponible
sur le site web de la mairie :

<https://sablons-sur-huisne.fr/>

Présidente : Madame Jocelyne VANNIER
Vice-Présidente : Madame Martine LE NAY
Secrétaire : Monsieur Alain LHOSTIS
Trésorière : Madame Nicole JOUBERT

* FLASH participe au Téléthon



Salle des aînés
6 Rue Michel Meillant
Condé sur Huisne
2ème lundi de chaque mois
17 h à 18 h 30
Nicole JOUBERT
07 68 96 66 36



Salle des aînés
6 Rue Michel Meillant
Condé sur Huisne
le mardi 14 h à 17 h
Amélie DROUET
06 83 30 56 36



Salle des aînés
6 Rue Michel Meillant
Condé sur Huisne
Mi septembre à décembre
tous les mercredis
14 h à 17 h
Catherine CHAVIGNY
06 31 22 81 36
Jocelyne VANNIER
06 30 03 31 91

Du côté de nos associations et de la médiathèque

FLASH – nouveau flyers des activités 1/2

Patchwork



Salle Chanteloup
Condé-sur-Huisne
Lundi 14 h - 17 h
Mercredi 20 h 30 - 23 h
Marie-Laure PECCHIOLI
02 33 83 56 35
Anita LALIERE
02 18 00 65 72
Christine BEGUE
02 33 73 39 13

Cartonnage Petits travaux



Salle Vavas seur
Condé-sur-Huisne
Lundi 14 h à 18 h
tous les 15 jours
Michèle POMMIER
06 77 49 26 16

Photographie



Salle Vavas seur
Condé-sur-Huisne
Lundi 14 h
tous les 15 jours
Salvatore ZAMBETTI
06 73 63 15 80
Jean JOUBERT
07 68 96 66 36

Informatique



Médiathèque
6 Rue Michel Meillant
Condé sur Huisne
3 jeudis par mois
18 h à 20 h
Daniel ROTROU
06 74 73 15 02
Marc ROULLAND
07 83 96 47 18

Remise en forme Gymnastique



Salle Paul Pelleray
Condé-sur-Huisne
Lundi 19 h-20 h
Catherine NEVEN
06 78 81 09 60
Martine TEULADE
06 40 91 57 57

Danse



Salle des fêtes
de Condeau
le mardi
3 ans à 6 ans 17h-18h
7 ans à 10 ans 18h -19h
Ados et adultes
19h-20h30
Caroline LETERTRE
06 12 28 79 08

Randomnée



Parking voie verte
(près de la gare de
Condé sur Huisne)
Mardi 13 h 45
tous les 15 jours
(demander calendrier)
André CHAZAL
06 30 20 41 38
Alain LHOSTIS
06 61 73 91 34

Yoga



Salle Paul Pelleray
Condé-sur-Huisne
Mercredi 13 h-14 h15
Vendredi 18 h-19 h 15
Christine GIRARD
06 78 15 39 32
Malika CONTREL
06 03 85 83 15

Qi Gong



Salle Paul Pelleray
Condé-sur-Huisne
Mardi :
10 h 15- 11 h 30
18 h 30 - 19 h 45
Marie-Pierre CHANCE
06 36 56 62 12
Marie-Claire BOBIN
06 11 29 12 48

Billard



21 Rue Clément Courteil
Condé-sur-Huisne
Permanence
le mercredi 15 h - 19 h
et accès libre pour les
adhérents 7/7
Hervé CORNIC
06 18 91 50 68

Concours de pêche



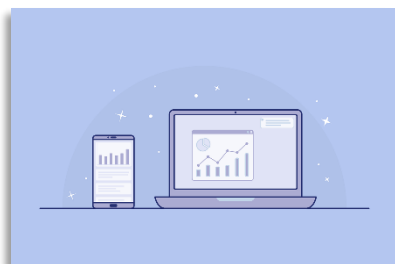
Etang la Ballastière
1er mai :
Concours Enfants
Céline CEREO
06 49 28 61 35
Juin :
Concours Adultes
Daniel DUPAILLON
06 04 44 27 63

Scrabble Duplicate



Salle Vavas seur
Condé sur Huisne
Mardi : 14 h -16h30
tous les 15 jours
(demander le calendrier)
Jacqueline RIBAUITE
06 63 79 75 53
Marie-Claire BOBIN
06 11 29 12 48

Information Fibre



Afin de vérifier l'éligibilité de votre logement à la fibre optique, Orne Département Très Haut Débit met à votre disposition une carte interactive du déploiement permettant à chaque Ornaise de rester informé de l'arrivée de la fibre <https://www.ornedepartementthd.fr>

Vous pouvez également vous rendre sur le site d'Orange <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

CBE Nogentais – besoin d'un coup de main ? Du personnel à votre service !

Le Comité de Bassin d'Emploi du Perche Nogentais propose ses services aux particuliers. Libérez-vous de certaines tâches tout en faisant acte de solidarité !

Le CBE met à disposition du personnel pour répondre à un besoin précis et temporaire auprès des particuliers, entreprises, associations et collectivités locales. Son rôle est d'accueillir et d'accompagner des personnes désireuses de travailler, mais qui rencontre des difficultés à trouver un emploi. Ces missions leurs servent de tremplin pour trouver un emploi.

Les activités pour lesquelles le CBE peut mettre à disposition du personnel sont :

- Entretien de la maison et travaux ménagers courants (ménage, repassage, aide à la préparation des repas, livraison de course à pied, couture, dépôt et récupération au pressing).
- Petits travaux de jardinage (tonte, mise en sac et compostage des déchets de jardin, bêchage, désherbage, nettoyage, plantation, taille de haies ou d'arbuste, récolte de fruits et légumes).
- Manutention et entretien (aide au ménage, déneigement des trottoirs, rentrer du bois, installation de barnum, de lieux de réception, petit bricolage et réparation de moins de 2H, peinture, tapisserie, carrelage).
- Services aux familles (trajet à l'école à pied enfant de plus de 8 ans), garde d'enfants de plus de 8 ans au domicile des parents).
- Autres services (aide aux réceptions, aide administrative, informatique).

Cette liste n'est pas exhaustive ! N'hésitez pas à les contacter !



Tarifs : 18€/heure (2 heures d'intervention minimum à chaque déplacement)

Contact

2 rue Saint Anne 28400 Nogent le Rotrou / Tél : 02.37.53.61.28 / Courriel : cbe.nogentlerotrou@wanadoo.fr

Enquête sur la formation tout au long de la Vie



L'INSEE réalise du 19 septembre 2022 au 25 mars 2023 une enquête sur la formation tout au long de la Vie (FLV).

De quoi s'agit-il ?

Cette enquête permet de mesurer l'accès à la formation des adultes, que ce soit dans un but professionnel ou personnel (stage de cuisine, cours de sport par exemple), de décrire les formations suivies ou encore de comprendre les difficultés d'accès à la formation. Elle vise aussi à évaluer les compétences qui permettent de gérer les informations dans la vie de tous les jours : lecture et calcul ou utilisation d'internet.

Qui est interrogé ?

Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 30 000 ménages sur l'ensemble de la France. Au sein de chaque ménage, une personne de 18 à 69 ans sera interrogée.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'Insee chargée de les interroger prendra contact avec eux. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

Parc naturel Régional du Perche et les Légumineuses



La production et la consommation de légumineuses sont de véritables opportunités pour le territoire. Lentilles, pois cassés et chiches, haricots secs, soja sont riches en protéines végétales, elles sont **un atout pour la santé**. Elles permettent de répondre à la mise en œuvre de la **diversification des protéines**, et notamment du menu végétarien en restauration collective. Elles sont également **bénéfiques pour le portefeuille** car peu chères et pour **l'environnement** elles sont un atout pour la **transition agroécologique**.

Le Parc naturel régional du Perche a organisé en mai 2022 un concours de recettes à base de légumineuses. Ce concours a été organisé dans le cadre du projet « Légumineuses du Perche, Agroécologie, Filières et Habitudes Alimentaires » et du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) du Perche. Il a été organisé en partenariat avec le magasin de producteur le Chardon à Nogent le Rotrou et le marché d'intérêt local MIL Perche.

A l'issue de ce concours, un carnet de recettes a été créé. Nous vous proposons une des recettes et vous pouvez retrouver ce carnet sur le site du parc <https://www.parc-naturel-perche.fr/actualites/miam-des-recettes-pour-vous-aider-a-cuisiner-les-legumineuses>.

Nuggets de pois chiches de Matéo Loubière

POUR 4 personnes

INGRÉDIENTS

- ✓ 800 g de pois chiches cuits
- ✓ 8 cuillères à soupe de farine
- ✓ 16 cuillères à soupe d'eau de cuisson de pois chiches
- ✓ sel, poivre et curry

ÉTAPES

- Faire tremper les pois chiches 24h au préalable.
- Mixer le tout ensemble.
- Mélanger la pâte obtenue à la cuillère, si elle ne se lie pas ajouter de l'eau de cuisson. Si elle est trop liquide ajouter de la farine.
- Former des boulettes et aplatissez-les entre vos paumes de mains.
- Chauffer de l'huile dans votre poêle et faire dorer vos nuggets de pois chiches.
- Servir chaud (peut être accompagné d'une sauce ou à ajouter dans une salade composée).



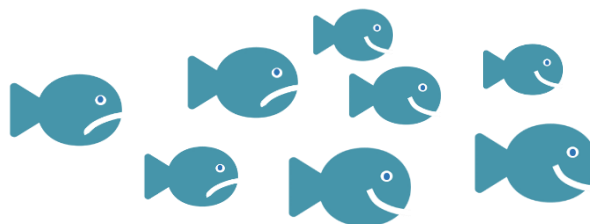
Le Saviez-vous ?

Le Parc naturel régional du Perche agit en faveur de l'agriculture et de l'alimentation durable depuis environ 20 ans. Fin 2019, il a impulsé l'élaboration d'un Projet Alimentaire de Territoire (PAT) pour le Perche, qu'il coordonne. Ce projet collectif vise à rapprocher les habitants, les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales ainsi que les consommateurs et à développer l'agriculture ainsi que la qualité de

Bruits de voisinage- Extrait de l'arrêté préfectoral du 07/08/2007

Les travaux de bricolage, à l'extérieur comme à l'intérieur, ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...Ils ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



Art. R.1334-31 du code de santé publique

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Réglementation brûlage des végétaux - arrêté préfectoral du 01/07/2016

Le brûlage des déchets végétaux est interdit sauf les brûlages liés aux activités agricoles et forestières, à l'entretien des parcs et jardins en zone rurale pour les propriétés ayant une superficie supérieure à 5 000 m², aux plantes invasives, végétaux malades afin d'éviter toute propagation et à l'entretien des milieux naturels et cours d'eau difficiles d'accès. Une contravention de 450 € pourra être appliquée à tout contrevenant. Des solutions alternatives existent : la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien la gestion collective de ces déchets.

Déjections canines

Le ramassage des déjections canines est **obligatoire** ! Pollution visuelle, olfactive, sans parler du désagrément lorsque l'on marche dedans : même avec le pied gauche, cela ne fait rire personne ! Nous faisons appel au bon sens de chacun et invitons les propriétaires de chiens à utiliser des sacs pour déjections canines. Si vous n'en avez pas, 5 distributeurs sont à votre disposition à Condé sur Huisne : 3 au Parc des Sports et Loisirs, 1 place de l'Église et 1 rue des Rosiers.



Dépôt des ordures ménagères et tri sélectif

Nous avons constaté à plusieurs reprises le dépôt de sacs poubelles autour des containers et des ordures ménagères, à même le sol.

Nous tenions à vous informer que cela constitue un **dépôt sauvage** qui peut être poursuivi.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique ou privée est puni d'une amende de 135 €. Le montant de l'amende peut aller jusqu'à 1500 €.

Vos sacs d'ordures ménagères, pour ceux qui ne sont pas en ramassage en porte à porte, **doivent être mis dans le container approprié et dans un sac poubelle.**

Quand les containers sont pleins et même si les déchets déposés sont conformes, il faut trouver un **container libre** dans un autre endroit ou attendre que les containers soient vidés.

Il est rappelé que les poubelles ménagères comme les poubelles de tri doivent être déposées en porte à porte **la veille du ramassage.**

Pour les communes déléguées de Condé sur Huisne et de Condeau, **les sacs jaunes** sont à retirer en Mairie.

Conciliateur de justice

Jean-Claude Poirier conciliateur de justice du canton de Bretoncelles vous reçoit **sur rendez-vous** le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h à la Mairie de Berd'huis. Un conciliateur de justice est un auxiliaire assermenté qui a le pouvoir d'examiner certains contentieux civils et d'éviter une action en justice. Il tente de trouver une solution amiable aux litiges entre voisins, entre clients et artisans.... Il s'agit d'un service gratuit et le conciliateur est bénévole. Vous pouvez le contacter au 06.88.88.86.75 ou poirier.jeanclaud0263@orange.fr.



Santé - Social

Infirmières 02.33.83.62.62
Docteur Faure 02.33.25.48.69
Pharmacie 02.33.73.31.32
Kinésithérapeute 02.50.47.93.28
Taxi 02.33.73.33.19

ADMR 02.33.83.72.10
UNA 02.33.25.99.92

Assistante sociale 02.33.85.30.20

Médecin de garde 116 -117

Urgences

SAMU 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17
Urgences à partir du portable 112

Services

Agence Postale Communale
02.33.25.69.31

Ecole Fortuné Fardouet
02.33.85.00.75

Ecole de Musique
02.33.25.00.61

Per'Chouette
06.74.29.22.32

Médiathèque
02.33.73.15.65

CdC Cœur du Perche
02.33.25.44.85

Déchetterie Rémalard
02.33.83.07.43

Office du tourisme Cœur du Perche
02.33.73.71.94

Secrétariats de Mairie

Commune déléguée Condé S/ Huisne
02.33.73.34.01
sablonssurhuisne@orange.fr
www.conde-sur-huisne.fr

Commune déléguée Condeau
02.33.73.33.43
mairiecondeau@wanadoo.fr

Commune déléguée Coulonges les Sablons
02.37.52.50.25
mairie.coulonges-les-sablons@wanadoo.fr

©Mélanie Bellanger

